

Jacques Berque traducteur du Coran

François
Zabbal

On me pardonnera, sans doute, de déroger, pour une fois, à la ligne suivie dans cette rubrique. Il s'est agi, jusque-là, soit de présenter succinctement les idées maîtresses d'un auteur, soit d'engager quelque réflexion à l'occasion d'une nouvelle parution. Au premier genre, appartiendrait un article sur l'œuvre de Jacques Berque que je réserve à une prochaine livraison.

Dans un premier temps, cependant, il me paraît utile, en guise de préambule, de consigner quelques notes issues d'entretiens impromptus que j'eus avec Jacques Berque pendant un laps de temps relativement court.

Non pas que je me plie à la mode de l'hommage. Des témoignages, bien plus riches et circonstanciés, se sont succédé dans de nombreuses revues depuis la mort du grand arabisant en juin 1995. Ceux qui l'ont côtoyé comme collègues, étudiants ou amis continueront d'apporter leur lot d'informations, lesquelles devraient compléter avantageusement sa biographie. S'étant lui-même livré, directement dans *Mémoires des deux rives*¹, ou par le biais d'entretiens, notamment avec Jean Sur², il a laissé de son itinéraire et de sa formation un récit que tout biographe futur serait forcé de prendre en compte. Car il semble bien que l'image qu'il tenait à laisser de lui-même lui importait beaucoup, une image qui tiendrait lieu de portrait officiel pour l'Histoire et qui s'imposerait par la force du récit à la première personne.

Ce n'est donc pas une pièce supplémentaire que j'apporte à la connaissance de l'homme et du chercheur, mais plutôt des remarques qui permettraient de mieux appréhender l'idée que Jacques Berque s'était forgé de l'Islam. Car cet homme, qui maniait à merveille l'art de l'esquive, répugnait aux constructions théoriques, de sorte qu'il est difficile de lui attribuer un système d'interprétation, encore

1. Seuil, 1989.

2. Jean Sur, *Il reste un avenir : entretiens avec Jacques Berque*, Arléa, 1993.

moins de lui assigner une place dont on aurait pu dire qu'elle déterminait sa pensée. N'appartenait-il pas à la fois aux deux rives d'une même mer, comme il se plaisait à le répéter ?

Le dernier maître

Je n'avais jamais rencontré Jacques Berque avant 1991, année où je le sollicitai pour donner une série de conférences à l'Institut du monde arabe. La « chaire » avait été créée un an plus tôt, et il était inconcevable de ne pas y convier l'un des derniers grands arabisants français. Depuis son départ du Collège de France en 1982, il n'avait plus donné de conférences à Paris. On le disait absorbé à traduire le Coran et ne souhaitant pas se laisser distraire de sa grande œuvre. Mais son « essai de traduction », comme il aimait à le répéter, venait de paraître un an plus tôt chez Sindbad et il n'hésitait plus à accorder des entretiens ou répondre à des invitations. Toutefois, ce n'était plus l'anthropologue de l'Islam contemporain³ ou l'intellectuel porteur d'une vision des sociétés arabes contemporaines qui intervenait, mais un imprévisible islamologue qui avait osé s'attaquer au texte de la Révélation et en avait tiré une aura singulière, bien supérieure à celle qu'aurait pu lui octroyer la plus grande des carrières académiques. Nombre de spécialistes, de vrais islamologues ceux-là, hochaient la tête avec l'indulgence qu'on accorde aux caprices d'un vieillard : Jacques Berque avait fait un travail pour rien !

Lorsque je manifestai l'intention de l'inviter, on me conseilla d'y renoncer : « Il ne viendra pas pour un cycle. » Ce fut tout le contraire, et la rapidité de sa réponse m'induisit en erreur. Je crus sur le moment à deux uniques motivations : le besoin qu'il ressentait de défendre la nouvelle lecture qu'il proposait du Coran et la volonté de faire un geste au président d'une institution dont il avait vivement critiqué la fondation. La suite devait me montrer qu'il y avait plus que cela.

3. Sa chaire s'intitulait « Histoire sociale de l'Islam contemporain ».

Le public accueillit la traduction de Berque avec un enthousiasme sans réserve. La parution lui valut un retour sur une scène qui manquait cruellement d'arabisants de grande stature.

Depuis la génération de Berque, les études arabes et musulmanes n'avaient produit en France aucune œuvre, aucune figure qui en eut marqué le cours. La décolonisation leur avait porté un coup fatal ; mais peut-être déjà les dernières décennies de la colonisation comme il devait le noter dans *Mémoires* (p. 166-167). La science française des sociétés musulmanes s'était trouvée en décalage par rapport aux réalités mouvantes, et l'écart ne ferait que s'accroître, en raison de son « provincialisme de l'universel », selon sa belle expression. Cependant, après avoir été accusée de toutes les complicités, la vieille tradition des disciplines orientalistes avait également subi l'assaut des sciences sociales et s'était retrouvée muette face aux événements contemporains. De la génération des islamologues qui avait succédé à Jacques Berque, aucun ne manifestait l'autorité morale de leur aîné, bien que beaucoup se soient engagés résolument dans la défense des nouvelles nations du tiers-monde, de façon souvent bien plus radicale qu'il ne l'avait fait. Et c'est précisément leur soutien sans réserve qui leur valut de rester sans voix lorsque des mouvements prônant un retour à l'islam occupèrent le devant de la scène. Il ne restait désormais, à la fin des années quatre-vingt, que des politologues pour proposer des analyses et de l'évolution politique et de l'islam d'aujourd'hui. Ni les islamologues confinés dans leur érudition frileuse, ni les spécialistes des sciences humaines n'apportaient un éclairage susceptible de contrebalancer leur vision ou celle véhiculée par les médias. Avec la guerre du Golfe, survenue un an plus tôt, la confusion était à son comble, et c'est sans doute pour cette raison que le public fut attiré par l'image, devenue entre-temps floue, d'un homme engagé et au-dessus de la mêlée, oubliant du coup certaines de ses prises de position passées.

On comprendra ainsi pourquoi il y eut foule aux conférences, ce mois de décembre 1991.

Le contenu n'en était pas réellement nouveau ; il reprenait, corrigeait ou développait la matière de la postface à la traduction du Coran. Il est probable que celle-ci soit passée inaperçue et l'on semblait attendre d'un enseignement oral un éclairage original sur la révélation coranique et au-delà peut-être sur l'islam lui-même.

Et lui-même, pourquoi tenait-il tant à reprendre des idées déjà mises par écrit ? N'aurait-il pas mieux valu, au soir de sa vie, et devant un public attentif, renouer avec les thèmes et les idées qui ont émaillé ses écrits, rétablir avec les sociétés arabes le dialogue interrompu et projeter sur l'avenir, comme il en avait coutume, les dynamiques et les valeurs qu'il percevait dans le présent ? Jacques Berque se devait aussi de s'expliquer devant de nouvelles générations qui découvriront dans ses écrits tantôt une intuition percutante ou une attention exceptionnelle à la vie des sociétés et des individus, tantôt une vision naïve, vite démentie par le cours des événements.

Son choix fut différent. A la première lettre d'invitation, Jacques Berque fixait d'autorité le titre général du cycle et celui des quatre conférences, en inscrivant en regard les dates. Il n'y avait donc aucune matière à discussion et ce furent donc les conférences intitulées « Relire le Coran » dont le texte parut chez Albin Michel en 1993. Regroupées sur dix jours de décembre, elles me donnèrent l'occasion de m'entretenir avec lui à bâtons rompus dans le salon de son hôtel ou sur le trajet. Par la suite, la préparation du texte suscita un échange de correspondances, toujours bref et ponctuel, à l'image du personnage.

En réalité, Jacques Berque fut le seul maître d'œuvre de ses conférences. Il était habillé d'une solennité qui lui paraissait toute naturelle. Il commandait de bout en bout le cérémonial depuis sa montée au podium jusqu'aux applaudissements de clôture, suivis de l'attroupement de tous ceux qui voulaient saluer le maître enfin présent à Paris, ou prendre une photo de famille avec lui. Avant la deuxième conférence, il s'inquiéta de savoir si

quelqu'un allait prononcer encore un mot. La question me semblait incongrue, tant il paraissait évident que c'était moins l'Institut qui l'accueillait que lui-même qui y avait convié son public. Sur le chemin du retour, il s'inquiétait toujours de savoir s'il avait été bon. La question ne portait nullement sur le contenu de la conférence. Car ce qui le préoccupait le plus était le respect de l'horaire. « *Combien de temps ai-je parlé ?* » Son épouse lui confirmait qu'il avait tenu dans les limites d'une heure à deux ou trois minutes près. La performance était époustouflante de la part de quelqu'un qui improvisait en s'aidant de petits bouts de papier sur lesquels il avait noté des citations. Ses phrases étaient toutes parfaitement construites et la retranscription des cassettes fut une partie de plaisir. Il n'en était pas peu fier : il voulut s'assurer au téléphone de ce qu'il ne me donnait pas trop de travail.

Une fois, il me confia de manière abrupte que c'était lui qui avait suggéré au président de l'Institut de créer une « chaire » afin de le doter d'une dimension scientifique. Il me fournissait ainsi une réponse à une question que je me posais depuis que j'avais eu à mettre en application un programme dont seul le nom m'avait été livré. Cela expliquait aussi l'hommage chaleureux qui ouvrait ses conférences et qu'il persista à conserver dans la version définitive. Il y faisait allusion au Collège de France qu'il avait quitté dix ans auparavant, sans y être remplacé.

Il ne me livra pas les raisons qui l'avaient amené à proposer la création, hors du Collège de France, d'un programme dont le nom lui était indissociable. Mais on ne peut s'empêcher de penser que Jacques Berque, étranger à la corporation universitaire, entré au Collège de France à quarante-six ans sans jamais avoir enseigné auparavant, avait gardé à l'égard de la prestigieuse institution une attitude que d'aucuns jugeraient désinvolte, mais qui, au fond, manifestait une grande liberté face aux systèmes fermés quels qu'ils soient.

Et si Berque n'a pas eu de disciples, mais plutôt des personnes qui ont exploité telle ou

telle de ses idées ou intuitions, il n'en a pas moins été un maître qui continuait de lire et annoter scrupuleusement les manuscrits qu'on ne cessait pas de lui adresser dans sa retraite landaise.

Un islam orthodoxe

Sa traduction du Coran achevée, Jacques Berque revenait donc devant son public avec entrain, assuré d'un accueil favorable. Pourtant, sa traduction était loin de faire l'unanimité et le concert de louanges par lequel la parution fut saluée tenait plus à son renom qu'à une compétence reconnue dans le domaine de l'islamologie classique. Quelques intellectuels musulmans, qu'on ne peut soupçonner d'ignorer le Coran, et de vénérables cheikhs apportèrent une caution qui ressemblait fort à un geste de reconnaissance à l'égard d'un savant occidental qui faisait l'éloge de la rationalité et de l'ouverture du texte révélé à un moment où on l'accusait d'être à l'origine de tous les maux des sociétés musulmanes contemporaines. Geste politique donc, à l'égard d'un ami des Arabes qui se montrait si respectueux à l'égard de l'islam et si conformiste dans la vision qu'il leur renvoyait de celui-ci.

Dans la deuxième édition revue et corrigée, qui parut chez Albin Michel en 1995, les remerciements du traducteur allaient exclusivement à des musulmans : un cheikh d'al-Azhar, le mufti de Lyon et l'écrivain al-'Ujayli. Quant aux nombreuses critiques parues dans des revues spécialisées, il les expédiait d'une phrase : « *On a bénéficié d'utiles observations glanées dans les comptes rendus.* » De fait, il y eut, chez les spécialistes français, bien des réserves exprimées. Pour les uns, l'entreprise entière était vaine ; pour d'autres, le nombre de traductions du Coran était déjà excessif et si celle de Berque manifestait un bel effort stylistique, elle ne s'imposerait pas à la fois par la rigueur scientifique et par la langue. Et puis, Jacques Berque avait un sérieux handicap au plan de la philologie : il n'était pas sémitisant, comme Blachère par exemple.

Il n'avait même pas cherché à confronter sa version à la traduction allemande de Paret, tenue pour un modèle chez les islamologues. Je lui signalai un compte rendu qui soulevait un problème de taille. Daniel Gimaret s'était livré à des sondages et avait relevé que des mots qui figuraient plusieurs fois étaient traduits différemment sans que le contexte le justifiât. Berque reconnaissait la validité et l'intérêt de nombre de remarques, et il me dit qu'il rassemblait tous les articles afin de prendre en compte ce qui devait l'être et de répondre aux critiques infondées. C'est ce qu'il fit dans un numéro de *Studia islamica*, d'une manière brève et pour le moins sélective. Non pas que l'opinion des islamologues lui fut totalement indifférente, mais il se sentait le droit d'infléchir dans son sens l'interprétation du Coran. De plus, certains d'entre eux lui paraissaient suspects tant dans leur méthodologie que dans leur attitude à l'égard de l'islam. Il leur destina deux pages rajoutées in extremis à *Relire le Coran*.

Sans les nommer, il faisait allusion au travail de Patricia Crone et Michael Cook, ainsi qu'à un chercheur français, qu'il accusait de mener une véritable croisade contre l'islam. J'avais ouvert avec lui le sujet de l'établissement définitif de la Vulgate, c'est-à-dire du texte du Coran. Selon la doctrine sunnite, en effet, ce serait le calife 'Uthmân qui aurait ordonné le rassemblement de toutes les sourates dispersées sur des supports écrits ou mémorisées par des proches du Prophète. Tout ce qui ne fut pas retenu dans la version définitive aurait été détruit et la version officielle imposée à toute la communauté musulmane après que des scribes en eurent recopié des exemplaires destinés aux villes de l'empire. Or l'intérêt porté à cette question n'était pas nouveau, et la construction d'hypothèses, quelque choquantes qu'elles paraissent au croyant, fait partie du travail du chercheur. La réaction de Jacques Berque me parut d'autant plus véhémement : « *Vous imaginez ce qu'il se passerait si on apprenait ce qui s'écrit sur l'islam. Fort heureusement, ces publications restent confidentielles, mais elles seraient connues et l'on nous accuserait de*

vouloir détruire l'islam. » Et pour clore le sujet, il déclara de façon péremptoire : « *Il n'en reste pas moins que le Coran, tel qu'il nous est parvenu, a fait l'unanimité de tous les musulmans.* » Il n'était pourtant pas sans savoir que des versets et des sourates hétérodoxes ont continué à circuler longtemps !

En réalité, Jacques Berque avait fait sien la vision de l'islam que les oulémas avaient échafaudée au long des siècles. Il repoussait toute hypothèse qui s'écartait du dogme. Dans son travail de traducteur, il ne prenait appui que sur les commentaires orthodoxes et l'exégèse coranique classique. Du coup, l'anthropologie ne lui était plus d'aucun secours, et l'essai de Maxime Rodinson sur Mahomet lui paraissait « peu de chose ». Pourtant, l'un des thèmes exposés dans ses conférences laissait la porte ouverte aux spéculations qu'il rejetait si vivement. Dans le chapitre consacré à la structure du Coran, il mettait à nu une composition des sourates et des versets en entrelacs, à la manière des tapis maghrébins. Il en déduisait une rationalité dont l'origine et la fonction demeuraient tout de même énigmatiques. Comme je lui signalai que cette structure ressemblait fort à l'organisation en listes et en tableaux du premier dictionnaire arabe, *Al-'Ayn* d'al-Khalil Ibn Ahmad, et de la grammaire de Sibawayh, il refusa de me suivre dans la conclusion qui s'imposait.

Le rapprochement des formes d'ordonnement impliquait en effet une recension du texte révélé, postérieure à celle admise par le dogme. En outre, ce type d'organisation des textes écrits n'était pas inconnu au Moyen-Orient. Il suffit d'évoquer l'analyse des listes de tout genre faite par Jean Bottéro sur la Mésopotamie ancienne. Dans d'autres cultures, le passage de l'oral à l'écrit a souvent pour conséquences l'établissement de listes et de tableaux, organisés suivant une rationalité différente du discours oral, ainsi que l'a montré Jack Goody dans sa *Raison graphique*⁴.

4. *The domestication of savage mind*, Cambridge University, 1977 ; trad. française, Minuit, 1979.

Le dernier thème de son livre, la langue du Coran, n'apportait rien de réellement nouveau, hormis une nuance par rapport à Blachère qui parlait d'une *koinè* commune à toute la péninsule Arabique. Mais il y avait bien longtemps que les spécialistes avaient fait un sort à cette hypothèse construite par les premiers grammairiens arabes ; certains d'entre eux, notamment Ibrâhîm al-Samarrâ'i, ayant montré que le Coran avait gardé des traces de plusieurs parlers de la Péninsule.

Sur la norme juridique également, on ne peut dire qu'il y a innovation, puisque Jacques Berque se contentait d'indiquer la grande liberté laissée à l'interprétation, y compris dans les cas où les prescriptions formelles paraissaient incontournables.

C'est sans doute le thème de l'historicité du Coran qui constituait, avec celui de la rationalité, le temps fort de ses leçons. Il y est traité du rapport entre le transcendantal et le temporel dans une optique qui ne dévie pas de la doctrine la plus orthodoxe. Celle-ci écarte au passage l'interprétation du mythe des Sept Dormants par Louis Massignon, et ferme la porte à toute vision mystique.

Il en ressort un Islam dépouillé de toutes les voies du sacré, explorées par lui et qui ont fait sa richesse à travers les siècles.

— F. Z.

BIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- *Études d'histoire rurale maghrébine*, Ed. internationales, Fès, 1938, 212 p.
- *Essai sur la méthode juridique maghrébine*, Rabat, 1944, 146 p.
- *Structures sociales du Haut-Atlas*, publié par le Centre d'études sociologiques, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1955, 464 p.
- *Histoire sociale d'un village égyptien au XX^e siècle*, Mouton, La Haye, 1957.
- *Leçon inaugurale faite le samedi 1^{er} décembre 1956*, publ. par le Collège de France, coll. « Chaire d'histoire sociale de l'Islam contemporain », 1957.

- *Al-Yousi : problèmes de la culture marocaine au XVIII^e siècle*, Paris, Mouton, 1958, 144 p.
- *Le Maghreb d'hier à demain*, Paris, PUF, 1963, 78 p.
- *Dépossession du monde*, Paris, Seuil, 1964, 214 p.
- *Normes et valeurs dans l'islam contemporain*, par Jacques Berque et Jean-Paul Charnay, avec la collab. de Adonis, Jean Amrouche, Victor Berger Vachon, Marie Bernard-Baladi..., Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 1966, 366 p.
- *L'Égypte : impérialisme et révolution*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1967, 746 p.
- *L'Orient second*, Paris, Gallimard, coll. « Essais », 1970, 436 p.
- *Langages arabes du présent*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1974, 392 p.
- *Maghreb : histoire et sociétés*, Alger, Sned ; Gembloux (Belgique), Duculot, coll. « Sociologie nouvelle », 1974, 227 p.
- *Les Arabes, d'hier à demain*, 3^e éd. rev. et augm., Paris, Seuil, 1976, 330 p.
- *De l'Euphrate à l'Atlas*, Paris, Sindbad, 1978, 2 vol. T. 1 : *Espaces et monuments*, 422 p. ; t. 2 : *Histoire et nature*, 422 p.
- *L'Intérieur du Maghreb : XV^e-XIX^e siècles*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1978, 546 p.
- *Structures sociales du Haut-Atlas*, suivi de *Retour aux Seksama*, par J. Berque et Paul Pascon, 2^e éd. rev. et augm., Paris, PUF, 1978.
- *Les Arabes*, 3^e éd. rev. et augm., Paris, Sindbad, 1979, 188 p.
- *Le Maghreb entre deux guerres*, 3^e éd. rev. et augm., Paris, Seuil, 1979, 441 p.
- *Arabies : entretiens avec Mirèse Akar*, Paris, Stock, 1980, 331 p.
- *L'Islam au défi*, Paris, Gallimard, 1980, 311 p.
- *Langages arabes du présent*, éd. rev. et augm., Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1980, 392 p.
- *Andalousies : leçon de clôture au Collège de France*, Paris, Sindbad, coll. « La Bibliothèque arabe », 1981, 43 p.
- *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb : XVII^e siècle*, Paris, Sindbad, coll. « La Bibliothèque arabe ; Hommes et sociétés », 1982, 297 p.
- *L'Islam au temps du monde*, Paris, Sindbad, coll. « La Bibliothèque de l'islam, Essais », 1984, 270 p.
- *L'Immigration à l'école de la République : rapport d'un groupe de réflexion animé*, Paris, La Documentation française, 1985, 119 p.
- *Mémoires des deux rives*, Paris, Seuil, 1989, 287 p.
- *Il reste un avenir, entretiens avec Jean Sur*, Paris, Arlea, 1993, 217 p.
- *Relire le Coran*, Paris, Albin Michel, coll. « La Chaire de l'IMA », 1993, 136 p.
- « Autour d'une traduction du Coran », Paris, Maisonneuve-Larose, 1994, in *Studia Islamica*, p. 181-190, n° 79, 1994.